



7 octobre 2014

Premier bilan de la chasse haute 2014

(IVS).- Arrivé au terme de la chasse haute 2014, le Service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) tire un bilan globalement positif des résultats obtenus. De fait, à l'exception du cerf, les prélèvements approchent assez bien les pronostics formulés avant l'ouverture.

Chez le chamois, les prélèvements se montent à 2573 bêtes, soit 1039 dans le Haut-Valais et 1534 dans le Valais romand. Ceci signifie une baisse globale de 22 bêtes par rapport à la saison 2013. Comme sur la partie francophone du canton, les tirs sont en progression d'une centaine d'unités, la diminution provient du Haut-Valais. De fait, elle est particulièrement observable dans les vallées orientées au sud (Simplon, Saastal et Mattertal) où c'est manifestement la rigueur d'un hiver caractérisé par de longues périodes de foehn et d'abondantes chutes de neige qui explique l'essentiel de la régression constatée. En l'occurrence, une analyse plus fine du gibier péri livrera encore des explications utiles à la compréhension de cette diminution.

Auprès de l'espèce chevreuil, le prélèvement des chevrettes est en légère baisse. Il s'élève à 315 unités alors qu'il se situait à 361 bêtes en 2013. Cela étant et s'agissant du chevreuil, une appréciation plus fine pourra intervenir lorsque les tirs de brocards seront connus, après le 25 octobre prochain.

Avec 2000 animaux retranchés, la chasse au cerf est en augmentation de 520 bêtes par rapport à celle de 2013. A ce stade, ce surplus de tirs semble principalement imputable à l'ouverture de volets de réserves conséquents, coordonnés avec les objectifs forestiers retenus pour les zones problématiques.

Pour mémoire le plan de chasse prévoyait un prélèvement d'environ 1740 bêtes, avec au moins 50% de femelles. Avec 1120 femelles, la planification minimale est clairement atteinte et localement dépassée. Ceci signifie que la stabilisation planifiée et les réductions locales désirées pour les zones à problèmes ont été atteintes.

La forte hausse des tirs provient essentiellement du Valais central où les populations de cerfs devenaient de plus en plus importantes et inquiétaient les autorités, notamment par rapport aux dégâts constatés sur le rajeunissement des forêts de protection, et par la présence de plus en plus marquée des cervidés dans les cultures de la plaine du Rhône pendant l'hiver.

Dans les régions où les chasseurs ne sont pas parvenus aux quotas planifiés, les gardes-chasse professionnels vont encore procéder à quelques tirs d'assainissement, orientés sur des animaux chétifs et la prévention des dégâts. Comme ces prélèvements subsidiaires représentent une quarantaine de bêtes pour l'ensemble du canton, il n'y aura pas de chasse complémentaire comme ce fut le cas l'an dernier. Finalement l'impact de cette chasse record sera examiné après les comptages du printemps prochain et le plan de tir 2015 tiendra compte des constatations opérées.



On peut enfin signaler que jusqu'ici 14 sangliers ont été abattus pour l'ensemble du canton. A noter que cet animal peut encore être prélevé durant la chasse basse.

Le SCPF relève avec plaisir qu'avec environ 2400 chasseurs dans le terrain et un nombre important de gibier abattu, aucun conflit majeur ne lui a été rapporté. Ceci donne à penser que tant les nemrods que les autres usagers de la nature ont fait preuve de bons sens. De surcroît aucun accident sérieux ne lui a été signalé et ceci est également réjouissant.

Au terme de cette première étape de la chasse 2014, le SCPF est satisfait des résultats. Ceux-ci démontrent une nouvelle fois qu'une gestion pertinente de la faune ne peut se concrétiser sans la chasse, la collaboration des chasseurs et la compréhension de la population.

Personnes de contact :

Peter Scheibler, chef de Service SCPF - 079 355 39 02, dès 12h30

Yvon Crettenand, biologiste - 079 355 39 15

Urs Zimmermann, biologiste - 079 355 39 33